


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Transition écologique, pour les entreprises en 2023 : 7 milliards d'investissements publics au lieu des 25 milliards préconisés

Au mépris des travaux de cette instance, mercredi 12 juillet, la Première ministre a présenté au Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) son programme de « planification écologique » et annoncé 7 milliards d'investissements publics pour 2023. Le récent rapport Pisani-Mahfouz pointe pourtant la nécessité, pour l'État, d'investir au moins 25 milliards par an et les conclusions du Haut Conseil pour le Climat vont dans le même sens.

Le programme du Gouvernement prétend « garantir la compétitivité des entreprises », « simplifier la vie des industries vertes » et « libérer des procédures, du foncier... », actant même la « nécessité d'implanter des énergies renouvelables dans les milieux naturels »...

L'investissement dans les services publics, le fret ferroviaire et fluvial ou même dans l'isolation des bâtiments reste totalement insuffisant, alors que la mesure phare de ce programme est le financement de « contrats de transition écologique » déjà en cours avec de grandes entreprises, visant à développer des technologies « innovantes » censées « décarboner les 50 sites les plus émetteurs » de France.

Ce n'est pourtant pas sur la bonne volonté des multinationales, dont les profits explosent alors qu'elles captent la majorité des aides publiques sans contrepartie tout en détruisant la biodiversité et l'environnement, que l'on peut faire reposer de tels enjeux, mais bien sur des services publics de qualité opérationnels disposant de moyens adéquats !

Ainsi, si 7 milliards de crédits figureront dans le projet de loi de Finances 2023 dès septembre, le Gouvernement entend faire supporter la moitié de l'effort financier aux entreprises, un quart aux collectivités et le quart restant par les ménages. La CGT conteste cette répartition : les ménages sont majoritairement constitués de travailleuses et de travailleurs qui, à ce titre, supportent les conséquences du changement climatique sur leur emploi, leurs conditions de

travail comme sur les modes de transport. C'est pourquoi ils doivent être partie prenante des décisions à tous les niveaux : État, territoires, branches, entreprises et administrations.

Au contraire du simulacre de concertation organisé mercredi par le Gouvernement et sa Première ministre, le CNTE où toutes les composantes de la société sont représentées (patronat, syndicat de salariés dont la CGT, ONG, élus ...) doit être un lieu de démocratie sociale dont les avis et les préconisations sont entendus !

Montreuil, le 13 juillet 2023